



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er JUILLET 2021

Lettre du Maire

Sommaire

Lettre du Maire	1
Réunions de conseil Élections Départementales et Régionales 20 et 27 juin Fermeture du secrétariat de mairie en Août	2 à 6
Don du Sang A RESSONS SUR MATZ	7
Nuisances sonores Panneaupocket	8
Fête nationale du 14 juillet Fête communale Brocante	9
Nettoyons la nature	10
Assistantes Maternelles Etat civil Vitesse Excessive	11
Mémento Infos utiles Répertoire Téléphonique Permanences Mairie	12

Les travaux sont presque terminés, le revêtement des trottoirs sera fait en septembre, puis à l'automne interviendront des plantations d'arbustes.

Les huisseries, fenêtres et porte de la salle du conseil municipal, ainsi que celles de la salle du 3^e âge vont être changées à la rentrée.

La Commune a offert à l'école une nouvelle bibliothèque (1181.62€).

D'autres travaux de remise en état sont prévus.

D'ici la fin d'année, nous travaillerons à l'élaboration d'un plan de circulation et à d'éventuelles modifications du stationnement et de la voirie. Il s'agit encore et toujours d'obliger les véhicules à circuler dans le respect des limitations de vitesse, afin de préserver la sécurité de tous. Des contrôles de gendarmerie vont se poursuivre.

La Communauté de Communes s'est dotée d'un nouvel outil de communication **PanneauPocket** accessible à toutes les communes et habitants (voir article).

Vous trouverez, aussi ci- après un rappel des raisons pour lesquelles, le Conseil Municipal a refusé la dernière proposition du Docteur LESTIENNE, relative à son activité à Conchy.

Après des mois secoués par cette pandémie, voilà le temps des vacances. Prenez ce temps pour vous détendre, retrouver la famille, les amis. Passez des bonnes vacances.

Marie-Christine PINSSON
Maire

Mairie de CONCHY-LES-POTS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un le 15 Avril à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 12 avril 2021 s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Commune de Conchy Les Pots, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Christine PINSSON, Maire.

Étaient Présents : MM. & Mmes PINSSON Marie-Christine, HUCHER Vincent, GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin, BRIATTE Thomas, FRAYON Jennifer, CLEUET Philippe, BRUYEN Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, PLUCHARD Frédéric, L'EQUILBECQ Sébastien, LELONG David.

Absente excusée : Madame FOULLOY Martine

Absente : Madame FRANCOIS Emilie

Conformément à l'article L .2121-15 du C.G.C.T. Madame FRAYON Jennifer est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 15 mars 2021 est approuvé à l'unanimité

Délibération n° 05.04.2021. Budget principal 2021 du budget principal et budget annexe du service des eaux 2021

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable au budget principal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable au budget annexe du service des eaux,

Considérant le projet du budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal et du budget annexe présenté par Monsieur le Maire, soumis au vote par nature avec présentation fonctionnelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adopter les budgets primitifs pour l'exercice 2021 tel que décrit dans les documents annexés et conformément aux tableaux ci-dessous :

au niveau du chapitre pour la section d'investissement
au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Le budget principal, pour l'exercice 2021, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 385 099.97€	2 121 772.98€
Recettes	1 385 099.97€	2 121 772.98€

Le budget annexe du Service des Eaux, pour l'exercice 2021, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	243 525.20€	174 953.73€
Recettes	243 525.20€	174 953.73 €

Délibération N° 06.04.2021. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Considérant que, conformément à la Loi n° 80.10, le Conseil Municipal a l'obligation de fixer les taux d'imposition des différents impôts directs locaux.

Vu le projet du budget primitif 2021,

Vu l'état de notification des bases d'imposition 1259 MI pour l'année 2021,

Le Conseil Municipal après examen et délibération, décide, à l'unanimité de maintenir ainsi le taux des taxes directes locales de l'année 2021 comme suit :

Ressources fiscales	Base d'imposition	Taux	Produit
Taxe foncière (bâti)	416 800	38.08	158 717
Taxe foncière (non bâti)	59 500	42,25	25 139
CFE	250 900	16,13	40 470
		Total	224 326

Délibération n°07.04.2021. Mouvement de crédits sur l'exercice 2020 du SDEP.

Madame la Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de régulariser des écritures sur le budget de l'année 2020 au service des eaux, concernant les échéances de prêt, pour lesquels une échéance est à cheval sur les années 2020/2021 : virement de crédit au budget existant de l'année 2020 :

Dépenses imprévues au chapitre 022 de fonctionnement : - 1232.02€
Au chapitre 66 de fonctionnement : + 1232.02€

Le Conseil municipal, après délibération vote le mouvement des crédits au budget du service des eaux de l'exercice 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15



Mairie de CONCHY-LES-POTS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le 17 du mois de Mai à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 mai 2021 s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Conchy Les Pots, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Christine PINSSON, Maire.

Étaient Présents : MM. & Mmes PINSSON Marie-Christine, HUCHER Vincent, GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin, BRIATTE Thomas, FOULLOY Martine, FRAYON Jennifer, CLEUET Philippe, BRUYEN Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, PLUCHARD Frédéric, L'EQUILBECQ Sébastien, LELONG David.

Absente excusée : Madame FRANCOIS Emilie

Conformément à l'article L .2121-15 du C.G.C.T. Monsieur GRELIN Jean est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la **séance du 15 avril 2021 est approuvé à l'unanimité**

Délibération n° 08.05.2021. Compte de Gestion 2020 du budget principal et budget annexe du service des eaux

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être concordant avec le compte administratif et doit être adopté préalablement au compte administratif.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31,

Vu le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur GRELIN Jean Adjoint au Maire délégué aux finances, Sur proposition de Madame le Maire, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés : **Approuve** le compte de gestion relatif au budget principal de l'exercice 2020 dressé par le trésorier municipal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Délibération n° 09.05.2021. Compte Administratif 2020 du budget principal et budget annexe du service des eaux

Les membres du Conseil Municipal de CONCHY-LES-POTS, réuni sous la présidence de Madame Marie-Christine PINSSON, Maire, délibérant sur le Compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Madame PINSSON Marie-Christine, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, donne acte de la présentation faite du compte administratif peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	341 392.20€		999 431.09€
Recettes	437 504.84€		1 367 864.55€
Déficit :			
Excédent :	+ 96 112.64€	+ 368 433.46€	RÉSULTAT 2020 : 464 546.10€

Compte tenu des résultats antérieurs, la situation des sections est la suivante :

Résultat à la clôture de L'exercice 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Fonct. 866 425.33€	368 433.46€	- 226 832.99€
Investis. - 595 266.45 €	96 112.64 €	367 271.52€
TOTAL 271 158.88 €	464 546.10€	140 438.53€

Cabinet Médical

Madame le Maire donne lecture du courrier du Docteur Lestienne qui sollicite un effort de la commune pour baisser le loyer du cabinet médical. Après réflexion et à l'unanimité des membres présents et votants, le Conseil Municipal refuse la demande du Docteur Lestienne, à savoir la baisse du loyer à 150€ par mois (charges 100€ en sus), ainsi que la prise en charge des frais de ménage dans le cabinet médical. En effet, les frais déjà engagés, le déménagement, l'ameublement des locaux la baisse des loyers qui seraient applicables à tous les occupants du centre de santé, les frais de ménage sont évalués à 20000€ par an sur les 5 prochaines années. Ce coût entraînerait une hausse de la fiscalité locale d'environ 1,5%.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Nombre d'inscrits: 479
Nombre de votants: 140
Blanc et Nuls : 5
Suffrages exprimés : 135

1^{er} TOUR du 20 juin 2021

EVARD José : 2
PECQUEUR Eric : 3
CHENU Sébastien : 29
DELLI Karima : 14
BERTRAND Xavier : 75
ALEXANDRE Audric
PIETRASZEWSKI Laurent : 10

Nombre d'inscrits: 479
Nombre de votants: 147
Blanc et Nuls : 10
Suffrages exprimés : 137

2^{eme} TOUR du 27 juin 2021

CHENU Sébastien : 30
DELLI Karima : 16
BERTRAND Xavier : 91

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Nombre d'inscrits: 479
Nombre de votants: 140
Blanc et Nuls : 5
Suffrages exprimés : 135

1^{er} TOUR du 20 juin 2021

M. DE FRESSE DE MONVAL Baptiste et
Mme POCHOLLE Stéphanie : 20
Mme BALCERSKI Vanessa et M.
GEOFFROY Julien : 35
Mme DHAMY Anaïs et M. FONTAINE
Patrice : 80

Nombre d'inscrits: 479
Nombre de votants: 147
Blanc et Nuls : 9
Suffrages exprimés : 138

2^{eme} TOUR du 27 juin 2021

Mme BALCERSKI Vanessa et M.
GEOFFROY Julien : 34
Mme DHAMY Anaïs et M. FONTAINE
Patrice : 104



Délibération n° 11.05.2021. Encaissement des chèques de Caution pour le cabinet des infirmiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'encaissement des chèques suivants : **caution pour le cabinet des infirmiers (bail signé le 04 novembre 2020)**

- * Madame FRANCOIS Emilie : 100€00
- * Madame QUENTIN Anne-Charlotte : 100€00
- * Monsieur COQUET Ludovic : 100€00

Les chèques seront encaissés sur le compte des dépôts et consignations (article 165 en recette) et restitués en cas de dénonciation du bail.

Délibération n° 12.05.2021. Changement des menuiseries de la salle du Conseil Municipal- Demande de subvention auprès de la DETR

Considérant le projet de changer les huisseries intérieures de la mairie pour des questions d'isolation et d'économie d'énergie.

Considérant les devis reçus et analysés par le conseil municipal.

Considérant l'analyse technique et financière.

Le Conseil Municipal, après délibération, DÉCIDE d'autoriser Madame le Maire à signer le devis de la Société FENETRES ET VERANDAS, 2 rue de l'Eglise à 80700 BALATRE correspondant au changement des huisseries intérieures de la mairie pour un montant de 13 700 € TTC. Madame le Maire précise que la société retenue était la meilleure en terme de rapport qualité/prix.

A cet effet, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis de la société FENETRES et VERANDAS pour un montant total de 13 700€ TTC, à solliciter une demande de subvention auprès de la DETR pour financer ce projet.

Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Fête des Mères

Le Conseil Municipal donne son accord à Madame le Maire pour reconduire la distribution des fleurs à l'occasion de la fête des mères,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 20

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE POUR LES CONGÉS D'ÉTÉ

**Le secrétariat de la Mairie sera fermé à compter du
02 Août au 20 Août 2021 inclus.**

Aucune permanence ne sera assurée pendant cette période

**En cas d'urgence vous pourrez adresser un mail à mairieconchylesspots@wanadoo.fr
Merci de votre compréhension**





**#PRENEZ
LE RELAIS**
1 MOIS POUR TOUS DONNER !

Don de sang

RESSONS SUR MATZ

Centre Social Rural

Lundi 5 juillet

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Prenez rendez-vous !

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité



dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service à appel gratuits



mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Nuisances sonores

1) Avec le retour du beau temps, les tondeuses ou autres engins bruyants reprennent du service. Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, sont à effectuer :

du LUNDI au SAMEDI

de 8h à 12h et de 14h à 20h,

les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS

de 10h à 12h.



Vos voisins vous remercient de choisir le bon moment en évitant notamment le temps du repas :

c'est moins dérangement !

2) Lorsque vous promenez votre chien, **tenez le en laisse à proximité des pâtures** de façon à ce qu'il n'affole pas les animaux qui peuvent parfois se sauver et générer des problèmes.



Panneaupocket

Une application mobile pour être informés en temps réel. À l'image de plusieurs autres communes du secteur, Conchy Les Pots est désormais présente sur l'application « **PANNEAUPOCKET** ».

PANNEAUPOCKET est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune, intercommunalité, école etc. Le principe est très simple : les habitants et les visiteurs téléchargent gratuitement l'application **PANNEAUPOCKET** sur leur smartphone sans créer de compte (aucune donnée personnelle à fournir). Ils reçoivent une notification à chaque nouvel événement et accèdent en 1 clic aux informations et alertes publiées par la Mairie.

Téléchargez l'application sans plus attendre et abonnez-vous aux alertes sur la commune de Conchy Les Pots! (également accessible sur PC) et autres communes.

FESTIVITÉS

Le 14 JUILLET

Cérémonie au Monument aux morts à 19h30 suivie d'un verre de l'amitié

Retraite aux flambeaux à partir de 22 heures :
Départ de la salle des fêtes

Feu d'artifice vers 23 heures à la Marlière



Fête Communale et Brocante

24 et 25 JUILLET 2021

Attractions foraines

Brocante le 25 JUILLET

Attractions foraines le Lundi 26 JUILLET

Tours de manège gratuits pour les jeunes de la Commune
dans l'après-midi



Nettoyons la nature

Peut-être ce lundi 14 juin 2021, au travers d'une belle matinée, très — presque trop —chaude et ensoleillée, avez-vous vu passer devant vos charmantes demeures quelques dizaines de petites frimousses ??? Regards fixés vers le sol et concentrés tels des pirates à la recherche du trésor désiré, les élèves des trois classes de l'école ont arpenté le village... Rue de Flandres, rue de la Poste, rue du Sagnier, rue de la Harache, rue de la Marlière, rue François Cousin ou tout autour de la mare, les élèves ont participé à l'action « Nettoyons la nature ».

Normalement organisée le troisième week-end de septembre, l'équipe pédagogique avait souhaité reporter cette journée aux beaux jours, notamment au regard des incertitudes sanitaires.

Au-delà de l'idée première — le nettoyage des débris indésirables abandonnés par des personnes plutôt écologiquement irresponsables — c'est surtout l'occasion de sensibiliser les élèves aux conduites écoresponsables, d'expliquer la chaîne de l'enlèvement des ordures ménagères et de son financement, d'aborder les notions de tri sélectif, de recyclage et de développement durable. Le nettoyage en lui-même, concernant l'école, reste un « prétexte » aux apprentissages et à la sensibilisation.

Pour notre plus grand plaisir, la récolte de cette année a été relativement maigre !

La palme des débris les plus retrouvés revient aux fumeurs avec des filtres de cigarettes et mégots ramassés en grande quantité tout au long de notre périple.

Rappelons que ces filtres, composés notamment d'acétate de cellulose, mettent une quinzaine d'années à se dégrader, et qu'un seul filtre pollue jusqu'à 500 litres d'eau.

Sur cette matinée, c'est très probablement plus de 250 000 litres d'eau (250 m³ !!) qui ont été sauvés de la pollution... et, malheureusement, nous faisons le même constat chaque année.

Dans un autre registre, bouteilles de verre et canettes métalliques sont aussi et toujours nombreuses sur les bas-côtés, sous les haies mais surtout tout autour de la salle des fêtes alors qu'une benne à verre est présente à proximité. En plus de polluer, cela présente un réel danger pour les animaux et les personnes.

A contrario, les autres déchets, notamment liés à l'alimentation, ont été peu retrouvés. Cela aura fait dire aux enfants qu'il s'agissait probablement d'une conséquence positive du couvre-feu que nous avons vécu, les gens n'ayant pu consommer le soir par le biais de la restauration rapide.

Rappelons au passage que la déchetterie et le ramassage des ordures ménagères sont financés en partie par l'impôt et que jeter dans la nature n'apporte aucun allègement de la note finale ni nous est réservée.

Nous en avons évidemment profité pour parler histoire et géographie : l'ancienne gare, le monument aux morts - présenté aux élèves de CM2 par Madame le Maire - la réserve incendie...

C'est promis, nous remettons ça l'an prochain, avec de nouveaux élèves et les mêmes objectifs pédagogiques, mais surtout avec l'espoir que la récolte soit encore beaucoup plus mince, parce que chacun aura pris conscience, parce que chacun aura fait le nécessaire et trouvé SA solution.

Un jour nous rentrerons avec des sacs vides... ce sera une victoire, mais ce sera surtout VOTRE victoire.

Benoît DECOBECQ - Directeur de l'école

Les Assistantes Maternelles de CONCHY LES POTS

Madame ASPETEGUIA Sandrine
06 19 89 30 07

Madame BONVARLET Jessica
06 20 58 72 33

Madame LANGLAIS Michele
06 33 99 76 21

Madame MOQUET Cindy
06 13 11 22 64

Madame RAMOND Maryse
03 44 85 22 67

Madame SAVREUX Sandrine
06 06 86 71 00

Madame KOPEZYNSKI Vanessa
07.86.29.51.47

Madame GEORGE Myriam
03.44.85.09.20

ETAT CIVIL

Mariage :

Pierre-Arthur MAZEAU et
Pauline LERDON
le 19 Juin 2021

Nous adressons nos sincères
félicitations aux familles



Ce n'est pas la première fois que des problèmes de vitesse excessive reviennent à l'ordre du jour au secrétariat de mairie, sont concernées toutes les rues du village.

Nous rappelons l'importance de **RESPECTER LES LIMITATIONS DE VITESSE DANS LE VILLAGE**.

Un ralentissement est nécessaire notamment devant les écoles : des personnes ou des enfants sont susceptibles de déboucher à tout moment, de provoquer des drames ou dommages irréversibles.



Répertoire téléphonique :	
La Mairie :	03.44.85.01.24
Trésor Public de Lassigny	03 44 43 60 19
Trésorerie Municipale de Compiègne	03.44.40.15.20
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Cabinet d'infirmiers	03 44 97 42 98
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 71 10
TAXI CONCHYLIEN	06 29 11 50 33
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Côme Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03 44 926 926
Dépannage	03 69 24 09 88
Presbytère de Ressons sur Matz	03 44 42 50 81
Communauté de Communes du pays des sources	03.44.43.09.57

SUEZ SERVICE DES EAUX

0977 408 408

(appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00

URGENCES 24h/24h : 0977 401 113

Le Conchylien N° 111

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères
Tous les LUNDIS

Ramassage Bac Jaune
Le MARDI des semaines paires

Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse
Mercredi de 14h30 à 16h30
Samedi de 14h30 à 16h30

PERMANENCES DE LA MAIRIE

MARDI ET JEUDI de
14h00 à 18h00
VENDREDI de 16h30 à 19h00

mairieconchylespots@wanadoo.fr
03 44 85 01 24

Bulletin municipal tiré en 300 exemplaires.

Comité de lecture : PINSSON Marie -Christine
CHAUMETTE Catherine
GRELIN Jean

Mise en page et responsable de la publication :
QUILLET Nathalie
PINSSON Marie Christine
L'EQUILBECQ Julien